

RWAKOKO
Commerçant à KAREMBA.-

TRIPPLICATA



Le Gouvernement du Ruanda-Urundi ~~doit~~ à Rwakoko la somme de SEPT MILLE DEUX CENTS FRANCS (7.200,-frs) pour fourniture de 16 briques à 450 frs le 1.000. Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SEPT MILLE DEUX CENTS FRANCS.

Rwakoko.,

Rwakoko

Pour réception conforme,
l'Administrateur de Territoire,
p.o. l'Agent Territorial
J. Hoeyberghs.,

[Handwritten signature]

Vu pour approbation vérification et imputation à charge de l'article....71/02..... du B.O. 1955, et pour inscription à la fiche mod. 1 ter,

Le Sous-Gestionnaire des Crédits,
Administrateur de Territoire,

M. POCHET.,

[Handwritten signature]

Vu pour vérification,
Le Comptable Territorial 923,
J. Hoeyberghs.,

[Handwritten signature]

RECEVÉ DE
N° 931 - 26 JAN 1958
P. L. E. M. E. N. T.